

Bulletin d'histoire politique

L'intellectuel dans la société ouverte

Pierre Noreau, Pierre Drouilly, Pierre-Alain Cotnoir and Jean-Herman Guay



Volume 4, Number 2, Winter 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063539ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063539ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Septentrion

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Noreau, P., Drouilly, P., Cotnoir, P.-A. & Guay, J.-H. (1995). L'intellectuel dans la société ouverte. *Bulletin d'histoire politique*, 4(2), 93–99.
<https://doi.org/10.7202/1063539ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'INTELLECTUEL DANS LA SOCIÉTÉ OUVERTE

Pierre Noreau

Pierre Drouilly

Pierre-Alain Cotnoir

Jean-Herman Guay

Groupe de recherches sur l'opinion publique (GROP)

Les auteurs ont signé, juste avant la campagne référendaire, un article qui est paru dans les quotidiens *La Presse* et *Le Devoir*, puis a été repris dans *The Globe & Mail* et *The Gazette*, et enfin commenté dans tous les médias dans les jours suivants, et notamment en éditorial par Gilles Lesage et par Lise Bissonnette. C'est dire à quel point cette intervention a suscité un débat public. Notre texte attirait l'attention sur le caractère problématique d'une victoire du oui. La défaite fut moins dure que nous ne l'avions prévue: elle fut néanmoins implacable. Et s'il avait fallu que le oui franchisse de justesse la barre des cinquante pour cent, plusieurs reconnaissent aujourd'hui que cette victoire aurait été très fragile, admettant par là que les difficultés initialement soulevées dans notre analyse demeurent entières.

Les réactions très diversifiées suscitées par notre texte nous incitent aujourd'hui à faire le point sur les enjeux de la campagne telle qu'elle s'est déroulée, et à proposer quelques réflexions pour l'avenir. Le texte qui suit tient lieu également de réplique à celui de Michel Seymour et de Geneviève Sicotte, publié dans ces pages.

De la vie intellectuelle à la vie politique

Au Québec, les relations entre le milieu intellectuel et le milieu politique ont toujours été difficiles. Les réflexions souvent entendues sur le silence des intellectuels trouvent vraisemblablement ici une part d'explication. Le désir de voir ses options et ses choix accrédités par le milieu universitaire et le milieu de la recherche est une tentation constante et légitime des acteurs politiques traditionnels. La crédibilité de ces appuis tient cependant à la liberté qu'on reconnaît aux intellectuels, à leur droit de ne pas être toujours

d'accord. La société ouverte a ainsi remplacé l'idéal éthéré de la Cité — du *couvent guerrier* — et la liberté des modernes, celle des anciens.

La difficulté vient de ce que la vie intellectuelle et la vie politique tirent leur légitimité de deux formes d'éthique différentes, qui ont été bien circonscrites par le sociologue allemand Max Weber: l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité. Dans les deux cas, le problème reste celui de la cohérence, c'est-à-dire de la fidélité à une fonction sociale particulière. La fonction politique est fondée sur la cohérence de l'action, c'est l'éthique de la responsabilité, centrée sur les impératifs de la pratique. Elle trouve son sens dans la succession des choix concrets et des déclarations publiques. La fonction intellectuelle est au contraire fondée sur l'intégrité des objectifs et des finalités et sur le refus des choix opportunistes ou téméraires. Elle suppose la recherche d'un certain absolu et le respect des principes qui fondent le contrat social.

On ne connaît pas au Québec la notion de «compagnon de route». En effet, si les impératifs de l'objectivité pèsent perpétuellement sur le travail intellectuel, on doit également dire quelque chose sur le rôle que peuvent jouer les intellectuels qui ont clairement affirmé leurs appartenances politiques et auxquelles on a recours de plus en plus souvent. Ils occupent en effet une fonction importante dans l'espace public: celle de l'intellectuel engagé. Il s'agit d'un rôle que la plupart des universitaires se refusent à jouer aujourd'hui, alors qu'on trouve des exemples de cette pratique dans presque tous les pays occidentaux. Or c'est moins le fait de la voir apparaître au Québec qui doit nous inquiéter aujourd'hui que le fait qu'on s'en soit si longtemps passé au cours des dernières années. En France, aux États-Unis, beaucoup d'intellectuels ont accepté de s'identifier politiquement sans pour autant défendre le programme et la stratégie des partis traditionnels. Si cette orientation n'a pas à être celle de tous les universitaires, on peut espérer qu'elle ait toujours sa place au Québec, où les intellectuels ont perdu le rôle de «force de proposition» qu'on leur a déjà reconnu. À tout prendre, il apparaît préférable que les hommes et les femmes politiques recourent au conseil d'intellectuels engagés et d'experts qu'aux impressions fugitives du microcosme politique, quitte à ce que, entre eux, ils ne tombent pas toujours d'accord. Chacun recouvre alors sa liberté! C'est celle, qu'à un certain moment, avant la campagne, nous avons voulu reprendre.

Quant à la forme, elle s'imposait par la nature des choses. Le sociologue Albert O. Hirschman a bien analysé la situation des minorités dissidentes au sein des organisations politiques. Les alternatives se résument toujours à trois: la défection (*Exit*), la loyauté (*Loyalty*) ou la prise de parole (*Voice*).

C'est à cette dernière alternative que nous nous sommes résolus. Elle exprime un plus grand désir d'engagement qu'une simple expression de dépit ou de cynisme et doit être utilisée pour ce qu'elle apporte.

Le choix du moment

Ces considérations nous semblent jeter un peu de lumière sur les conditions dans lesquelles a été rédigé le texte que nous rendions public au tout début de la campagne. Le texte prévoyant une éventuelle défaite du oui au référendum, certains ont remis en question l'opportunité de l'initiative en invoquant la proximité des échéances référendaires. C'est le problème du «choix du moment», dans un champ de l'activité humaine où le temps occupe une fonction fondamentale, mais difficile à évaluer. Un rapide coup d'œil sur la réalité politique révèle cependant que le contexte n'est jamais propice aux mauvaises nouvelles. Dans le cas qui nous occupe ici, on aura été tenté, comme d'habitude, d'assassiner le messager, mais c'est une vieille habitude occidentale... L'appréciation du geste que nous avons fait fut elle-même très variable selon les milieux. L'initiative, dénoncée au départ par les politiques, fut soutenue par une partie des intellectuels, du moins par ceux qui reconnaissent que la fonction critique fait entièrement partie de la vocation universitaire comme de toute activité créatrice.

Notre mise en garde sur l'issue possible du référendum fut publiée bien avant le début officiel de la campagne. Certains ont évoqué le fait que la *machine* référendaire s'étant déjà mise en marche, notre initiative resterait sans lendemain. L'argument méritait qu'on s'y arrête, mais il impliquait que notre vie politique était aux mains des organisateurs et que les parlementaires avaient perdu l'initiative et le contrôle de nos institutions. Or, en système parlementaire, tout restait possible tant que le recensement n'avait pas eu lieu, tant que le préambule n'avait pas été rendu public, tant que le projet de loi et la question n'avaient pas été annoncés, débattus et adoptés, tant qu'aucune dépense publicitaire n'avait été engagée, tant que le décret référendaire n'avait pas été émis, la campagne et le référendum tenus... Mais peut-être était-ce fonder trop d'espoir dans la démocratie parlementaire.

Avons-nous pour autant perdu notre temps? Était-il réaliste de demander une reconsidération de la stratégie référendaire, quelques semaines avant le début de la campagne? Plusieurs l'ont dit. Ce qui nous apparaissait, à l'époque, plus irréaliste encore, c'était de se lancer dans la mêlée sans s'aviser suffisamment des chances d'en tirer quelque chose. Certains ont vu dans cette mise en garde le réflexe frileux de quelques «inquiets». On comprend cependant aujourd'hui, en regard des résultats référendaires, que c'est un

sentiment que nous aurions dû être plus nombreux à partager, encore que le référendum nous ait amenés plus loin que ce qui était prévisible. Tocqueville rappelle, dans une page fameuse, l'importance du sens critique et la place fondamentale que doivent tenir les esprits «inquiets» qui font toujours barrage à toutes les formes d'absolutisme: «Le despotisme, dit-il, qui par sa nature est craintif, voit dans l'isolement des hommes, le gage le plus certain de sa propre durée [...]. Il appelle esprits turbulents et inquiets ceux qui prétendent unir leurs efforts pour créer la prospérité commune, et changeant le sens naturel des mots, il nomme bons citoyens ceux qui se renferment étroitement en eux-mêmes.» Or, c'est ce que nous avons refusé de faire, croyant ainsi rendre service à la démocratie. Ce faisant nous refusons une série de mots d'ordres aveugles.

Les critiques, les menaces et les vexations dont nous avons été l'objet par la suite allaient cruellement nous rappeler l'importance de la liberté d'expression, et son prix. Peut-être nous ont-elles fait comprendre également tout ce que cette liberté représentait d'important pour la démocratie. Les impératifs politiques ne se valent pas tous. Bien sûr, encore que de façon toute relative, l'analyse l'a finalement emporté sur le volontarisme, mais c'est une assez triste consolation en regard de nos inquiétudes présentes. On verra dans les mois prochains si, comme l'ont prétendu certains, un non au référendum valait mieux qu'un report des échéances référendaires, quitte à provoquer l'avènement d'un contexte plus favorable. Le spectre du «maintenant où jamais», et les «il n'y aura pas de prochaine fois», a toujours hanté ceux qui ne peuvent imaginer que la souveraineté puisse se faire sans eux et qu'elle doit par conséquent être réalisée à leur époque et sous leur règne. Mais ce sont des propos de militants vieillissants.

Le retour au contenu

L'article lui-même aura finalement été l'objet de bien des interprétations. Celles-ci appartiennent à leurs auteurs, bien qu'on puisse être déçu par la teneur de certaines analyses qui en disent davantage sur ceux qui les ont produites que sur le contenu du texte auquel ils prétendaient répondre. S'agissant des réactions suscitées par notre mise en garde, nous avons surtout été surpris qu'elles portent restrictivement sur les conséquences stratégiques d'un éventuel report du référendum. Interrogé sur cet aspect du problème, nous n'avons pas caché le fait qu'il s'agissait là d'un parti raisonnable. Le texte que nous avons rendu public ne réfère cependant pas spécifiquement à cette alternative stratégique. La place que nous avons faite au problème du «temps», comme un des facteurs fondamentaux de tout

grand changement politique, concernait tout aussi bien les mois perdus que ceux qui restaient à courir avant l'échéance référendaire. Cette référence visait surtout à faire voir que la structure de l'opinion publique était relativement stable et que le volontarisme politique avait ses limites. L'état de l'opinion ne permettait pas d'espérer une grande mobilisation en faveur de la question nationale telle qu'elle était envisagée alors. Ces constats permettaient de démontrer que la partie n'était surtout pas gagnée à l'avance, contrairement à ce qu'on laissait croire jusque-là. Nous avons bien sûr souligné que «des éléments fortuits peuvent produire des conséquences inimaginables en campagne électorale» et que des retournements étaient toujours possibles, mais c'était fonder beaucoup d'espoir sur des accidents de parcours qui peuvent jouer dans tous les sens. Ainsi, l'arrivée de Lucien Bouchard à la tête de la caravane du oui aura fait partie de ces événements fortuits qui ont favorisé une remontée du oui, mais certaines de ses déclarations auraient pu faire tout basculer.

Les politiciens souverainistes n'ont peut-être pas spontanément fait le meilleur usage qui soit d'un tel texte. La fureur passée, on s'en sera finalement inspiré plus utilement. La chose était d'autant plus nécessaire qu'il référerait à des réalités que tous pressentaient, intuitivement, mais que peu d'agents politiques avaient voulu admettre jusqu'ici. Il n'est pas du tout surprenant que, dans ces conditions, les critiques les plus vives soient venues de ceux dont les points de vue convergeaient le plus avec nos analyses, mais qui ne se sont pas sentis autorisés à les énoncer publiquement, au nom de cette éthique de la responsabilité dont nous avons parlé plus avant. Or, cette contrainte ne nous incombait pas. Nous avons donc agi au nom d'autres que nous-mêmes, et si notre intervention a pu forcer les stratèges du oui à repenser leur planification référendaire, comme il semble que ce fut le cas, nous aurons rencontré une partie de nos objectifs. On ne met jamais d'huile qu'à la roue qui crie.

Nous avons en effet proposé dans ce texte un recadrage de la question nationale. La chose nous apparaît encore nécessaire dans un contexte où la démobilisation risque de saper les meilleures volontés. Il nous semblait, et il nous semble encore impératif qu'on accorde davantage d'importance au problème de la spécificité culturelle des Québécois et à l'importance de l'État pour la société québécoise, alors qu'on demande au citoyen de participer à la fondation d'un nouvel État souverain. Même au niveau du droit international, c'est la reconnaissance d'une réalité collective spécifique qui fonde la notion de peuple et c'est cette réalité sociologique qui justifie le droit des collectivités historiques à disposer d'elles-mêmes, en vertu du *ius*

Gentium. L'arrivée de Lucien Bouchard à la tête des troupes souverainistes a favorisé une exploitation plus judicieuse des thèmes qui fondent l'identité québécoise et dont nous avons souligné l'importance. Reste le problème de l'État, mal aimé, qui a été évacué tout au long du débat. Or, il est difficile de convier à la table souverainiste toute une partie de la population qui ne fait plus confiance aux pouvoirs politiques. L'État québécois ne fait pas exception à la règle et sa valeur n'a jamais été si évidente que dans le cadre d'un contexte mettant en évidence les effets délétères du fédéralisme sur nos propres institutions politiques. Les effets très conjoncturels mais très réels de l'échec de l'Accord du lac Meech sur l'opinion ne prouvent-ils pas que l'existence d'une société distincte et l'établissement d'institutions politiques spécifiques constituent les fondements de la question nationale? Les appuis à la souveraineté s'élevaient alors à plus de 60 %. On était loin de ces stratégies segmentées qui prétendent rassembler une majorité en additionnant les votes les uns après les autres, et qui a caractérisé la dernière campagne en prouvant suffisamment qu'on ne doit pas cracher contre le vent et qu'il faut savoir compter avec les citoyens.

Nos forces actuelles et les tâches à venir

La dernière campagne a eu ce grand avantage d'illustrer la différence fondamentale qui existe entre la témérité et l'audace. Une stratégie audacieuse aurait supposé que, prenant l'initiative du dossier dès son arrivée au pouvoir, et tenant compte des résultats de l'élection du 12 septembre 1994 qui conduisait le Parti québécois au pouvoir avec moins de 45 % des voix, le gouvernement Parizeau prenne sur lui de proposer aux Québécois un nouveau partenariat avec le Canada, entente du type de celle proposée par le rapport Allaire, accompagnée d'un ultimatum au gouvernement fédéral. On peut se féliciter du fait qu'on s'y soit finalement résolu dans le cadre de l'entente du 12 juin, mais il n'est pas certain que les choses se soient faites dans les meilleures conditions...

Les résultats du référendum étant ceux que l'on sait, quel est l'avenir prévisible du Québec au sein ou en marge de la Fédération canadienne? Bien sûr, les résultats du référendum de 1995 sont une pierre blanche dans notre histoire. Ils constituent un gain dont il faudra savoir se servir, mais quand? Reste l'échéance de 1997. Certains ont vu là l'expression d'un étapisme extraordinaire, mais il semble à présent qu'on soit plutôt en face d'une échéance incontournable, sinon d'un prétexte, dont il faudra savoir se servir pour permettre au Québec de sortir de l'impasse où il se trouve actuellement.

Quoi qu'il en soit, il apparaît très clairement que la position du Québec vis-à-vis de son avenir politique devra s'appuyer sur un assez large consensus. La chose n'est cependant possible qu'à la condition de poser le problème de l'existence de la société québécoise dans ses dimensions les plus larges. C'est cette perspective qui aura le plus manqué au cours de la dernière période. Les tentatives visant à reconstituer l'unité du peuple québécois autour du thème de l'indignation et de l'humiliation ont leurs limites, même lorsqu'on prétend par la suite traduire tout cela en termes d'avenir collectif. Il nous manque encore au Québec une réflexion sur les conditions de la vie collective et sur ce qui fonde le lien social. Cette idée sur les conditions du savoir-vivre collectif est également celle qui devrait fonder notre conception même de la communauté de destin. Or c'est elle qui fonde toute l'activité politique. Certains ont voulu voir, dans la définition d'un projet de société, l'expression même de la vie collective. Il est cependant vraisemblable que nous ayons davantage besoin d'un contrat social que d'un projet de société. Les rapports sociaux les plus fondamentaux et les valeurs que nous partageons s'expriment peut-être plus solidement dans la reconnaissance de règles du jeu partagées que dans la définition de projets qui sont souvent trop beaux pour être vrais et qui ne peuvent convaincre personne.

Cela dit, quelle que soit la forme que prendra le débat politique, il devra être fondé sur cette idée simple que la destinée politique d'un peuple suppose d'abord une réflexion sur sa réalité comme collectivité spécifique. Nous devons nous révéler à nous-mêmes et reconnaître par la suite ce que nous devons à nos institutions politiques. C'est dans cette interface que la souveraineté politique trouve son sens. Le débat entourant la notion de société distincte a au moins eu le mérite de mettre en évidence une réalité très simple: le caractère hautement politique de tout ce qui touche à l'identité. La suite du débat référendaire doit par conséquent nous conduire à une réflexion sur nous-mêmes et sur les valeurs auxquelles nous convions les autres. La souveraineté cessera dès lors d'être un simple projet politique, pour devenir un véritable projet collectif.